Explicatif EAPN

La pauvreté et les inégalités dans l'UE

Novembre 2007

Elaboré par le groupe de travail sur l'inclusion sociale d'EAPN
En collaboration avec Hugh Frazer

EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK
RESEAU EUROPEEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE
SQUARE DE MEEUS 18 – 1050 BRUXELLES
TEL: 0032 2 226 58 50 – FAX: 0032 2 226 58 69

INTRODUCTION

Pourquoi un explicatif sur la pauvreté et les inégalités?

Malgré la richesse générale de l'Union européenne (UE), la pauvreté dans cette dernière se situe à un niveau relativement élevé. Près de 1 personne sur 7 est menacée par la pauvreté. Les chiffres atteignent des niveaux encore plus élevés dans certaines catégories de la population telles que celle des enfants et des personnes âgées. Néanmoins, l'étendue et la gravité du problème sont souvent mal comprises que ce soit par les décideurs ou par l'opinion publique. En conséquence, l'éradication de la pauvreté ne revêt pas l'urgence qu'elle devrait. Souvent, cela s'explique par le fait que l'on considère la pauvreté comme un phénomène à ce point extrême qu'il menace jusqu'à la vie des personnes concernées et qu'on l'associe, du fait, aux pays en voie de développement. Cependant, au sein de l'UE, la réalité est toute autre et la pauvreté demeure une problématique sérieuse qui amène la misère dans la vie de nombreuses personnes. La pauvreté est une véritable violation des droits fondamentaux des populations dont elle empêche la pleine réalisation, elle coûte cher à la société dont elle entrave la croissance économique durable. La pauvreté reflète également les disfonctionnements des systèmes qui devraient assurer une juste et équitable redistribution des ressources et des opportunités. Tous ces facteurs débouchent sur des inégalités très profondes et, par voie de conséquence, sur une fracture profonde entre une poignée de personnes extrêmement riches et d'autres dont les horizons sont limités et qui vivent dans la marginalité même si elles habitent dans une zone économiquement riche.

Le débat sur la pauvreté qui est en cours au sein de l'UE entretient souvent un lien étroit avec l'"**exclusion sociale**". Le terme « exclusion sociale » est utilisé pour décrire les processus qui poussent les personnes aux marges de la société, qui limitent leur accès aux ressources et aux opportunités, qui portent atteinte à leur participation à une vie sociale et culturelle normale et qui leur donnent le sentiment d'être marginalisées, impuissantes et victimes de discrimination. La "**vulnérabilité**" est un autre terme courant qui est souvent associé à la pauvreté. Les personnes sont en situation de vulnérabilité lorsque leur bien-être est menacé par leur manque de ressources, lorsqu'elles sont menacées par le surendettement, lorsque leur santé est déficiente, lorsqu'elles sont désavantagées par leur éducation et lorsqu'elles vivent dans un logement et un environnement inadéquats. Il existe d'autres concepts connexes importants. Cependant, toutes les personnes exclues socialement ou vulnérables ne sont pas pauvres et EAPN, grâce au présent explicatif, souhaite mettre l'accent sur les dimensions spécifiques de la **pauvreté**.

Que va vous expliquer la présente note ?

Le présent explicatif vise à donner une **présentation** simple du débat sur la pauvreté. Il s'attarde tout d'abord sur les perspectives actuelles, sur la **nature et l'étendue** de la pauvreté, sur ses **causes** et sur ses **liens avec les inégalités**.

La note explique comment on comprend et on mesure actuellement la pauvreté au sein de l'UE, elle insiste sur certaines des lacunes que présentent les différentes démarches. Cet explicatif est le premier outil d'une valise pédagogique qu'EAPN prépare afin de rendre la pauvreté plus visible, de la faire mieux comprendre et d'y trouver de meilleures solutions: ceci s'inscrit pleinement dans le cadre de la campagne que le réseau mène en vue de la préparation de l'année 2010: Année européenne de lutte contre la pauvreté.

LA PAUVRETE

Qu'est-ce que c'est ?

Lorsqu'on parle de pauvreté, un des problèmes consiste à préciser ce qu'elle signifie et à lui donner une définition. Dans l'actuel débat européen, la pauvreté se subdivise en deux catégories : la pauvreté absolue ou grande pauvreté et la pauvreté relative.

La pauvreté absolue et la pauvreté relative

La pauvreté absolue ou grande pauvreté désigne une situation dans laquelle les personnes ne disposent pas des biens de première nécessité qui assureraient leur survie. Par exemple, elles peuvent souffrir de famine, ne pas disposer d'eau propre, d'un véritable logement, de suffisamment de vêtements ou de médicaments et elles luttent pour rester en vie. C'est une situation courante, surtout dans les pays en voie de développement ; cependant, au sein de l'Union européenne, les personnes sans-abri et les populations Roms qui vivent dans des campements, se trouvent encore en situation de grande pauvreté.

L'Organisation des Nations-Unies a tendance à concentrer ses efforts sur l'élimination de la pauvreté absolue ou grande pauvreté. Le but premier des objectifs du Millénaire pour le développement des Nations-Unies consiste à *éradiquer la grande pauvreté et la famine.* L'éradication de la grande pauvreté se reflète dans un objectif qui dit *« réduire de moitié la proportion des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour ».* Néanmoins, la pauvreté dans la plupart des Etats membres de l'UE est en général une pauvreté relative.

La pauvreté relative désigne une situation dans laquelle le mode de vie et le revenu de certaines personnes se situent tellement en-deçà du niveau général de vie dans le pays ou la région où ces personnes vivent que celles-ci luttent pour mener une vie normale et pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles courantes. La gravité du problème varie d'un pays à l'autre en fonction du niveau de vie de la majorité des citoyens. Bien qu'elle ne soit pas aussi extrême que la pauvreté absolue, la pauvreté relative est toujours très grave et préjudiciable.

Le processus d'inclusion sociale de l'Union Européenne se base sur une définition de la pauvreté en termes relatifs (voir 2ème encadré).

1er encadré

Qu'est-ce que la pauvreté relative?

une personne est reconnue comme vivant dans la pauvreté si son revenu et ses ressources sont insuffisants au point de l'empêcher d'avoir un niveau de vie considéré comme acceptable pour la société dans laquelle il vit. En raison de la pauvreté, cette personne peut se trouver défavorisée de multiples manières: chômage, faible revenu, logement insalubre, soins de santé inadéquats et obstacles à son accès à l'apprentissage tout au long de la vie, à la culture, au sport et aux loisirs. Elle est souvent marginalisée et exclue de la participation aux activités (économiques, sociales et culturelles) qui sont la norme des autres personnes, et son accès aux droits fondamentaux peut être restreint.

Commission Européenne, Rapport Conj*oint sur l'Inclusion Sociale 2004*

La réalité de la pauvreté

Néanmoins, ces définitions "officielles" ne reflètent que rarement la réalité de la lutte quotidienne des personnes en situation de pauvreté. Afin de mieux comprendre cette dernière, il est essentiel d'interroger les personnes concernées sur le sens de la pauvreté et de les impliquer directement dans la définition et la réalisation de solutions. EAPN s'est engagé à faire entendre la voix des personnes en situation de pauvreté lorsqu'elles décrivent et définissent la pauvreté (voir 3ème encadré) et à promouvoir leur participation active dans la conception, la réalisation et le suivi des politiques et des programmes destinés à éradiquer la pauvreté.

2ème Encadré

Que signifie la pauvreté? –Que pensent les personnes en situation de pauvreté?

La pénurie de biens de première nécessité

" Je ne peux me permettre que la nourriture bon marché; les fruits et les légumes pour les repas des enfants sont trop chers; le poisson n'est pas abordable; "les aliments sains » sont trop chers pour moi"

"Le problème, ce n'est pas que l'on manque d'argent à l'occasion. Le vrai problème, c'est que ce manque d'argent dure toute notre vie et que nos

enfants grandissent également dans ce schéma"

"En Espagne, les appartements pour touristes sont vides pendant la basse saison. D'un autre côté, il y a des tas de sans-abri qui n'ont pas de toit au dessus de leur tête. Comment expliquer ces injustices à nos enfants ?

L'isolement

"J'ai perdu des amis car je ne peux pas participer à leurs activités; même la participation à des groupes d'entraide demande du temps et de l'argent ; je n'ai ni le temps ni l'argent pour participer à des discussions"

"Je ne peux pas m'offrir de journaux quotidiens; les livres, et surtout la littérature scientifique, coûtent trop cher"

La bureaucratie et le manque d'information

" Le système est trop compliqué, je ne sais pas où trouver quoi"

"J'ai dormi dans des cartons. J'avais le choix entre mourir dans la rue ou reprendre ma vie en main. Je me suis adressé aux services sociaux pour qu'ils m'aident à trouver un logement. Je me suis retrouvé face une très lourde bureaucratie. J'ai du raconter mon histoire plusieurs fois, la répéter encore et encore et cela a pris des années avant que je n'obtienne un logement.

"A chaque fois que je raconte ma vie à des fonctionnaires, je reçois beaucoup de compassion mais les règles font obstacle à une aide efficace"

Le manque de respect et le désespoir

"La façon dont les gens vous regardent est humiliante. On ne vous considère pas comme un être humain"

"Parfois, vous avez l'impression que les animaux sont mieux protégés car si vous battez un chien, vous serez puni et irez peut-être en prison alors que si vous battez une personne, je ne suis pas convaincu que vous soyez toujours sanctionné…. Mon sentiment est que les chiens sont mieux respectés et mieux traités que les Gitans."

"Cela fait des années que je ne vois rien évoluer. Je n'ai pas d'avenir.

"Je me sens un peu comme Don Quichotte. Je me bats contre des moulins à vent ici et là et il n'y a plus véritablement d'espoir".

Pas d'emploi décent

"Je n'ai pas de travail ni de logement. Comment faire ma vie si je n'ai pas d'emploi?"

"Je dois bien admettre que je travaille dans l'illégalité et ce n'est pas parce que je ne suis pas une bonne personne. Je suis totalement conscient des conséquences, mais c'est le seul travail que j'ai trouvé."

La crainte pour ses propres enfants

"Il m'est impossible d'inviter les amis de mes enfants à la maison, car elle est trop petite. En conséquence, mes enfants ne sont plus invités nulle part. Ils sont exclus et nous sommes obligés de vivre cachés."

"Mes enfants ne peuvent aller en vacances scolaires de neige et ne peuvent aller à l'étranger suivre des cours de langue. La formation tout au long de la vie est inabordable et les activités culturelles coûtent trop cher"

"Mes enfants vont hériter de ma pauvreté."

Témoignages des participants à la 6ème Rencontre européenne des Personnes en situation de pauvreté, organisée sous l'égide de la Présidence autrichienne de l'UE en 2006

Une lutte de tous les jours

En réalité, la pauvreté au sein de l'UE ressemble davantage à une lutte de tous les jours pour assurer sa vie et sa survie ; lutte qui peut s'avérer très dommageable pour la santé et le bien-être psychologique et qui peut mettre la pression sur les relations personnelles.

Vivre en situation de pauvreté peut vouloir dire:

- être isolé de sa famille et de ses amis;
- ne plus avoir d'espoir et se sentir impuissant et exclu ; n'avoir que peu d'influence sur les décisions qui affectent votre vie quotidienne;
- manquer d'informations à propos des aides et des services qui sont là pour vous;
- avoir du mal à satisfaire ses besoins fondamentaux et à accéder à un logement décent, aux services de santé, aux opportunités scolaires et d'apprentissage tout au long de la vie;
- vivre dans un quartier dangereux où la criminalité et la violence sont élevées, où les conditions environnementales sont mauvaises ou dans une zone rurale éloignée et isolée;

- ne pas disposer des biens de première nécessité car vous ne pouvez pas vous permettre les services de base tels que l'eau, le chauffage et l'électricité ou d'acheter des aliments sains ou de nouveaux vêtements ou encore ne pas pouvoir utiliser les transports publics;
- ne pas pouvoir acheter des médicaments ou payer une visite chez le dentiste;
- vivre au jour le jour sans économie ni bas de laine pour les moments difficiles tels qu'une perte d'emploi ou la maladie et tomber, par conséquent, dans le surendettement;
- être exploité ou placé dans des situations illégales;
- être victime de racisme ou de discrimination;
- être incapable de participer à une vie sociale ou de loisirs normale comme aller au pub ou au cinéma ou assister à des évènements sportifs ou rendre visite à des amis ou acheter des cadeaux d'anniversaire aux membres de sa famille.[1]

En résumé, la réalité de la pauvreté au sein de l'UE est telle qu'elle touche à de nombreux aspects de la vie des gens et qu'elle limite l'accès aux droits fondamentaux des personnes concernées. Ces dernières sont souvent confrontées à toute une palette d'inégalités qui se renforcent les unes les autres pour refermer le piège de la pauvreté. Celle-ci limite les possibilités, pour les personnes concernées, de se réaliser pleinement. Par exemple, les enfants qui grandissent dans la pauvreté sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé, de moins bien réussir leurs études et de devenir la génération suivante d'adultes menacés de chômage et de pauvreté de longue durée.

3ème encadré

Quelques questions clés

- **Pourquoi l'UE s'intéresse-t-elle moins à la pauvreté absolue?**

  La pauvreté absolue est souvent considérée comme moins problématique par les Etats membres de l'UE, ce qui n'est pas le cas des pays en voie de développement. Deux raisons l'expliquent. Primo, le défi auquel est confrontée l'UE consiste à tenter de garantir un niveau de prospérité moyen à élevé à l'entièreté de la population; il ne s'agit pas de garantir à la population un niveau de vie minimal, ce qui est généralement l'objectif poursuivi dans les pays les moins développées du monde. Néanmoins, ceci ne tient pas compte des niveaux de grande pauvreté qui affectent certains groupes de la population dans certains états membres, par exemple, les populations Roms. En deuxième lieu, le niveau de vie que l'on considère comme minimum acceptable dépend fortement du niveau général de développement économique et social. Il est possible qu'un niveau de vie minimal nécessaire à la survie dans un pays riche soit insuffisant pour permettre aux personnes de participer à des activités

[1] Consulter les comptes-rendus des Rencontres européennes des Personnes en situation de pauvreté sur le site d'EAPN pour un tableau plus complet de la réalité de la pauvreté.

sociales, culturelles et de loisirs normales. Ce qui est en contradiction avec les principes d'égalité et de solidarité sociale.

- **Le problème inhérent à la comparaison des niveaux de pauvreté relative**

  La comparaison des niveaux de pauvreté relative entre les différents pays ne tient pas suffisamment compte des différences de niveaux de vie. En réalité, il s'agit davantage d'une mesure des inégalités. Par exemple, une personne qui est relativement pauvre dans un pays riche souffre généralement **moins** de privation matérielle que quelqu'un qui vit dans un pays dont le niveau de vie global est faible. Dans ce type de pays, la pauvreté peut être beaucoup plus extrême, vous serez beaucoup plus susceptible de manquer des biens de première nécessité et votre survie ressemblera davantage à une lutte ; cependant, étant donné que le niveau de vie global est inférieur, il peut y avoir moins de pauvreté relative c'est-à-dire une différence moindre entre les "pauvres" et le niveau de vie du reste de la population. Ce constat peut donner lieu à des malentendus quant à l'étendue de la pauvreté et risque de minimiser la gravité de la pauvreté frappant certains groupes, tout particulièrement dans certains des nouveaux états membres de l'UE. Bien sûr, les pires situations sont à rechercher dans les pays de l'UE où le niveau de vie général est faible et où le niveau de pauvreté relative est élevé. Afin de tenir compte des situations économiques différentes dans les états membres, à l'heure de l'adoption, par le Conseil Européen de Laeken de 2001, de la liste européenne des indicateurs de l'inclusion sociale, l'accent a été placé sur le fait que la **valeur** du seuil de risque de pauvreté devrait toujours accompagner l'indicateur concernant les personnes à risque : par exemple, qu'est-ce que cela signifie en termes pécuniaires – avec un pouvoir d'achat exprimé en euros.

Comment mesurer la pauvreté ?

Vivre sous le seuil de pauvreté

Au sein de l'UE, on mesure généralement la pauvreté en se référant aux **seuils de pauvreté de revenu relative**. Il s'agit de calculer une moyenne ou un revenu médian équivalent ménage pour le pays en question.[2] Le seuil de pauvreté est dès lors déterminé en pourcentages du revenu moyen. En règle générale, ces seuils de pauvreté varient entre 40 et 70% du revenu par ménage. Si ceci nous donne un aperçu global du seuil de risque de pauvreté, les chiffres peuvent

[2] Le revenu de ménage est l'argent disponible dans un ménage en fonction du nombre d'adultes et d'enfants qu'il compte.. Médian est le point situé au milieu de la fourchette de revenu allant du revenu le plus bas au revenu le plus élevé.

également être ventilés par âge, sexe, type de ménage et statut professionnel, et ce afin de donner une image plus détaillée des personnes les plus précarisées. Cela veut dire que l'on peut examiner la situation particulière de certains groupes spécifiques tels que les enfants ou les personnes âgées ou encore les personnes sans emploi. Au sein de l'UE, les personnes qui se trouvent à 60% en dessous du revenu médian sont considérées comme étant « **menacées de pauvreté** ».

Une des limites du seuil de pauvreté de revenu relative est que le choix d'un seuil limite s'avère un processus assez arbitraire. Si ce système nous donne la proportion de personnes pauvres, il ne tient pas suffisamment compte d'autres facteurs tels que la distance qui sépare ces personnes du seuil de pauvreté ou la période de temps au cours de laquelle ces personnes ont vécu dans la pauvreté.

Mesurer **l'écart de pauvreté** peut aider à évaluer la situation actuelle des personnes pauvres qui sont tombées sous le seuil de pauvreté c'est-à-dire le degré d'**intensité** de la pauvreté qui les frappe. L'écart de pauvreté mesure la distance qui sépare le revenu (médian équivalent) des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et la valeur de ce seuil de pauvreté en termes de pouvoir d'achat...

Durée de la période de pauvreté

En règle générale, les personnes qui se sont trouvées sous le seuil « de risque de pauvreté » pendant plusieurs années sont susceptibles de se retrouver dans des situations beaucoup plus extrêmes que celles qui sont restées sous ce seuil pendant moins longtemps. Ainsi, il est également important de mesurer la durée de la période au cours de laquelle les personnes ont vécu dans la pauvreté, c'est-à-dire mesurer la **durée et la persistance** de la pauvreté. Cependant, actuellement au sein de l'UE et également dans de nombreux pays, il n'existe pas de données couvrant plusieurs années consécutives ; ce qui limite la possibilité d'évaluer la situation des personnes qui restent pendant une longue période sous le seuil de pauvreté de revenu relative et qui, par conséquent sont plus susceptibles de connaître les pires situations.

La pauvreté n'est pas juste une affaire de revenu

Mesurer la pauvreté uniquement en fonction d'un revenu relatif ne donne qu'une vision partielle de la situation et reste loin d'une description complète de la complexité de la pauvreté. Il convient d'ajouter d'autres aspects pour se faire une image pluridimensionnelle de la nature de la pauvreté. Il s'agit d'aspects comme le niveau d'endettement, de chômage et de recherche d'emploi, le degré de mauvaise santé et les inégalités dans l'éducation, le nombre de personnes ne disposant pas d'un logement adéquat et vivant dans des conditions médiocres et enfin, leur accès aux services publics. La plupart des réseaux d'EAPN considèrent qu'il est nécessaire d'analyser plus en profondeur la diversité des formes de pauvreté en adoptant le point de vue des personnes qui en souffrent ;

ce travail devrait s'inscrire dans le cadre du processus européen de la méthode ouverte de coordination sur l'inclusion sociale.

Les aides sociales réduisent fortement la pauvreté

Lorsqu'on mesure la pauvreté, il est intéressant de se pencher sur les niveaux de pauvreté avant et après les transferts de revenus opérés dans le cadre du système de sécurité sociale du pays ; en effet, cela donne une bonne indication de l'efficacité du système de redistribution du pays en question. Dans les états membres de l'UE, le niveau de risque de pauvreté pourrait être beaucoup plus élevé s'il n'y avait pas de transferts sociaux. Dans les systèmes les plus généreux et les plus efficaces, le taux de pauvreté est atténué de 50 % ou plus grâce aux transferts sociaux, alors que, dans les systèmes les moins efficaces, cette réduction n'est que de 20% ou moins.

Mesurer le degré de privation

Les indicateurs de privation représentent une autre manière importante de mesurer la pauvreté relative. Ces indicateurs répondent à un souhait de dépasser les indicateurs purement monétaires pour mieux prendre en compte le niveau de vie réel. A la base, la démarche consiste à repérer des biens ou des activités qui sont considérées comme des produits de première nécessité dans le pays où l'on vit. Il s'agit de biens comme les vêtements neufs par rapport aux vêtements de seconde main, de bonnes chaussures, un repas comprenant de la viande ou du poisson tous les deux jours, un bon chauffage, une télévision, la possibilité de se rendre dans un pub ou de faire une sortie avec des amis une fois par semaine, de bénéficier d'un congé annuel …etc. Dans certains pays, la pauvreté se mesure en combinant des seuils de revenu relatif et des indicateurs de privation.

D'autres méthodes

Parmi les autres manières de mesurer la pauvreté, on peut citer:

- La démarche centrée sur **la norme budgétaire** : on calcule la pauvreté en fonction du coût d'un panier de biens et de services (par exemple : la nourriture, l'habillement, l'hygiène personnelle, les coûts des soins de santé, les biens et les services ménagers, les frais de scolarité, le logement, le transport, le carburant… etc.) qui sont considérés par les experts et par la société en général comme étant représentatifs du niveau de vie basique;

- La **méthode du ratio alimentaire** qui distingue les pauvres des non-pauvres en calculant la part de revenus consacrée aux produits de première nécessité tels que l'alimentation, les vêtements et le logement – en règle générale, la recherche montre que les personnes à bas revenus dépensent davantage en produits de première nécessité, ce qui ne leur

laisse pratiquement plus de revenu pour la participation aux activités sociales, culturelles et de loisirs les plus courantes.

- L'**Indice de pauvreté de l'Organisation des Nations Unies** combine, quant à lui, des mesures comme l'espérance de vie, le niveau d'alphabétisation, le chômage de longue durée et le revenu relatif en une seule et unique mesure composite. Pour en savoir plus http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/indices/default.cfm

- Le **« Report Card » de l'Unicef sur le bien-être des enfants** qui ne se contente pas de calculer la pauvreté en fonction du revenu, mais combine des indicateurs de bien-être matériel, de santé et de sécurité, de bien-être dans le cadre éducatif, des relations familiales et des relations avec les pairs, de comportements, de risques ainsi que de bien-être subjectif. Pour en savoir plus : http://www.unicef-irc.org/cgi-bin/unicef/Lunga.sql?ProductID=467

4ème encadré

Quelques points clés

- Le recours au revenu équivalent ménage risque de déboucher sur une **sous-représentation des femmes ou des adultes dépendants** au sein des ménages, l'hypothèse de départ étant que le revenu est distribué de façon égale au sein de la famille, c'est-à-dire que chaque membre du couple reçoit la même somme d'argent. Or, souvent, on occulte la faiblesse du revenu général des femmes ; ce qui est grave puisque ce sont souvent elles qui ont la responsabilité des dépenses pour les enfants et pour les autres personnes dépendantes.

- En règle générale, les données nationales et européennes calculant la pauvreté sur base du revenu relatif (le seuil de risque de pauvreté) ne permettent pas d'identifier d'**importants groupes fortement menacés par la pauvreté,** comme : les personnes placées en institutions, les sans-abri et les groupes difficiles à atteindre tels que les personnes de couleur, les minorités ethniques ou les migrants et demandeurs d'asile. En conséquence, il conviendrait de mener des recherches plus ciblées sur ces groupes.

- Un des problèmes que posent les indicateurs de privation au niveau européen est que ce que l'on considère comme **produits de première nécessité varie d'un pays à l'autre**, et ce en fonction du niveau de richesse global. En outre, ce concept varie au fur et à mesure que les pays deviennent plus riches. D'autres facteurs, comme les modèles climatiques, culturels et sociaux, peuvent avoir une influence sur ce que

l'on entend par première nécessité dans les différents pays et aller jusqu'à créer des différences entre régions rurales et urbaines. Par exemple, posséder un manteau chaud peut être une première nécessité dans un pays mais pas dans un autre. En conséquence, il est difficile d'établir des comparaisons entre les pays sur base des indicateurs de privation.

Principaux facteurs et grandes tendances

L'image de la pauvreté dans l'UE

Les données les plus récentes (2005) montrent que 16% de la population européenne, c'est-à-dire 78 millions de personnes, sont menacées par la pauvreté[3]. Néanmoins, il existe de grandes différences entre les états membres: par exemple, entre 9 et 12% de la population est menacée en Suède, en République Tchèque, aux Pays-Bas, au Danemark, en Autriche, en Slovénie et en Finlande alors que 20 % de la population ou plus est menacée en Lituanie, en Pologne, en Irlande, en Grèce, en Espagne et au Portugal.

Les enfants (de 0 à 17ans) présentent un niveau de pauvreté très élevé (19%). Les familles monoparentales et les ménages avec enfants à charge présentent, quant à eux, le taux le plus élevé de pauvreté. Pour une famille monoparentale avec un enfant à charge, le risque de pauvreté s'élève à 33%. Autre tranche d'âge à haut risque, les jeunes (de 18 à 24 ans) avec un taux de 18% et les personnes âgées (65 ans et plus) avec une taux de 19% ; dans ce dernier groupe, les femmes âgées sont davantage menacées que les hommes (21% contre 16%). Bien évidemment, comme nous l'avons souligné précédemment, ces chiffres ne couvrent pas les personnes connaissant les situations les plus extrêmes, à savoir les minorités ethniques, surtout les Roms, les immigrants, les migrants sans papier, les sans-abri, les personnes vivant dans une institution ou la quittant …etc.

Dans la plupart des états membres où la pauvreté touche une large part de la population, cette pauvreté a tendance à être plus grave. Si le degré ou la gravité de la pauvreté (par exemple, quelle est la distance qui sépare le revenu des personnes menacées par la pauvreté du seuil de risque de pauvreté) dans l'ensemble de l'UE (2005) est de 23%, le niveau de pauvreté varie de 14% en Finlande (niveau le plus bas) à 30% en Pologne (niveau le plus élevé).

---

[3] Ces chiffres proviennent de *Joint Report on Social Protection and Social Inclusion: Supporting Document, 2007*, Commission européenne. A consulter http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/docs/2007/joint_report/sec_2007_329_en.pdf Vous trouverez les chiffres européens les plus actualisés sur le site web d'EUROSTAT http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=0,1136184,0_45572595&_dad=portal&_schema=PORTAL

Le chômage demeure un facteur clé pour les personnes menacées par la pauvreté. 40% des personnes sans emploi sont menacées par la pauvreté contre 8% pour les personnes ayant un emploi, 17% pour les retraités et 23% pour les inactifs. D'autre part, si l'on prend la répartition générale de toutes les personnes de plus de 18 ans menacées par la pauvreté, une grande partie est soit à l'emploi (28%), soit retraitée (27%) soit inactive (29%) alors qu'une portion beaucoup plus congrue est sans emploi (15%). Le niveau de risque de pauvreté chez les personnes ayant un emploi dans l'UE est de 8%. En conséquence, alors que l'emploi est une porte de sortie de la pauvreté, tous les emplois ne payent pas suffisamment bien que pour tirer les personnes de la pauvreté.

La pauvreté diminue-t-elle?

L'UE s'étant engagée à éradiquer la pauvreté d'ici à 2010, nombreuses sont les personnes qui souhaitent savoir si la pauvreté a diminué. Cependant, à la lecture des données disponibles, il est impossible de tracer, de manière précise, les tendances que suit la pauvreté au fil du temps. Les données comparatives européennes les plus récentes (2005) proviennent d'une nouvelle source d'informations, Le SILC de l'UE, qui, pour des raisons techniques, ne peut être comparée directement avec des études antérieures. Néanmoins, le pourcentage général de personnes menacées par la pauvreté (16%) n'est pas significativement différent des chiffres enregistrés dans les anciens états membres au cours des précédentes décennies (17% -1995; 16% - 1997; 15% - 1999; 15% 2001) ni de ceux enregistrés dans toute l'UE (15% - 2002). Ainsi, il est raisonnable de supposer que dans toute l'UE, le niveau de pauvreté est resté assez constant, malgré des variations importantes dans certains pays, principalement au niveau des composantes de la pauvreté (par exemple, quels sont les groupes qui vivent dans la pauvreté).

5ème encadré

Quelques problématiques et thèmes clés

- ***La valeur réelle du seuil de pauvreté***

  Les méthodes actuellement utilisées pour mesurer la pauvreté peuvent occulter de grandes différences dans les niveaux de privation relevés dans différents états membres, et ce si l'on ne tient pas compte de la **valeur** réelle du seuil de pauvreté. En d'autres termes, lorsqu'on analyse la quantité d'argent dont une personne dispose pour vivre si elle se trouve sur le seuil de pauvreté (seuil de risque de pauvreté) et si l'on compare la situation entre pays, on constate des différences désolantes, principalement entre les anciens et les nouveaux états membres. Par exemple, une personne célibataire vivant sur le seuil de pauvreté en Roumanie dispose de 558 euros par an alors qu'au Luxembourg, elle en toucherait 17.087. En Roumanie, une personne célibataire menacée de

pauvreté vit avec **moins de 2 euros** par jour et en Bulgarie, en Lettonie et en Lituanie, la même personne vivrait avec moins de quatre euros par jour.

LES INEGALITES

Qu'entend-t-on par inégalités ?

Contrairement à la pauvreté qui se concentre sur la situation des personnes au bas de l'échelle sociale, les inégalités mettent en évidence la façon dont les ressources sont réparties au sein de toute la société. Ceci donne un aperçu des différences de revenu moyen, de ce que gagnent les personnes riches et les personnes pauvres, ainsi qu'une idée des capacités, dans les Etats membres, de redistribution et de partage des revenus produits.

Les données concernant les inégalités sont essentielles à toute analyse de la pauvreté, la distribution globale des ressources dans un pays ayant une incidence sur l'étendue et la gravité de la pauvreté. Ce constat est particulièrement important au moment où le débat européen se concentre généralement sur la pauvreté relative et où les niveaux de pauvreté sont calculés sur base des revenus moyens. En règle générale, les pays présentant les niveaux d'inégalité les plus élevés sont également plus susceptibles de connaître des niveaux de pauvreté très élevés et, inversement, ceux qui connaissent des niveaux d'inégalités plus faibles ont plus de chances de présenter des niveaux de pauvreté plus faibles. La preuve est faite : la problématique de la pauvreté est intrinsèquement liée à la manière dont on distribue et redistribue les ressources dans un pays.

Comment mesurer les inégalités ?

Les inégalités de revenus au sein de l'UE sont généralement mesurées de deux façons: par le ratio S80/S20 et par le coefficient de Gini. Ces deux types de mesures sont difficiles à comprendre et ne restituent pas une image précise des inégalités.

Le ratio S80/S20 représente le rapport entre la part du revenu total perçu par les 20% de la population aux revenus les plus élevés et la part du revenu total perçue par les 20% de la population du pays aux revenus les plus faibles. Plus le ratio est élevé, plus les inégalités sont grandes.

Le ***Coefficient* de Gini** est une façon de calculer les inégalités en fonction de la distribution du revenu au sein d'un pays. Ce coefficient tient compte de la distribution totale du revenu alors que le ratio S80/S20 n'analyse que les

extrémités supérieures et inférieures du modèle de distribution. Il s'agit d'une formule technique qui détermine le rapport entre les proportions cumulatives de la population classées sur base de leurs niveaux de revenus et les proportions cumulatives du montant total perçus par cette dernière. S'il devait y avoir une égalité parfaite (chaque personne percevant le même revenu), ce coefficient serait de 0%. Si tous les revenus de la nation étaient entre les mains d'une seule personne, le coefficient serait de 100%. Plus le coefficient est élevé, plus les inégalités de redistribution du revenu dans le pays sont grandes. Pour plus de détails quant aux aspects techniques du coefficient de Gini, voir Wikipedia sur: http://fr.wikipedia.org/wiki/Coefficient_de_Gini.

6ème encadré

Quelques points clés

La pauvreté et la richesse doivent être analysées ensemble. Au sein de l'UE, les inégalités sont analysées en fonction de la distribution des revenus. Cependant, cela ne reflète qu'une partie de la situation. Autre élément important dans le calcul des inégalités, l'étude de la richesse : d'où vient-elle, qui la détient, et comment la société la redistribue-t-elle ? Une autre dimension importante est la mesure dans laquelle les personnes *possèdent* un capital ou de quelconques avoirs – par exemple, une propriété, des actions ou des investissements. Cependant, en Europe, nous manquons de données comparables à propos de la possession de capitaux ou d'avoirs. Malheureusement, la distribution des revenus ne donne qu'une vision parcellaire de la situation et peut donner lieu à une sous-estimation conséquente des inégalités dans certains états membres.

Facteurs clés et grandes tendances

L'UE se caractérise par une grande variété de niveaux d'inégalité de revenus, calculés sur base du ratio de la part de revenu des 20% de la population les plus nantis et de la part de revenus des 20% de la population les moins bien lotis. En général, si le ratio pour l'UE des 25 est de 4,9 (2005), il varie entre 3,3 et 8,2. La Suède, la Slovénie, la République Tchèque, le Danemark, la Finlande, l'Autriche et le Luxembourg présentent le ratio le plus bas variant entre 3,3 et 3,8 alors que l'on trouve les ratios les plus élevés (variant de 6,6 à 8,2) en Pologne, en Lettonie, en Lituanie et au Portugal. Depuis l'an 2000, année où le ratio européen s'élevait 4,5, on constate une tendance constante à l'accroissement des inégalités.

Le coefficient de Gini propose un modèle de classement semblable à celui du ratio S80/S20. Le chiffre général pour l'UE (2005) est de 31, chiffre en augmentation par rapport à 2000 où il se situait à 29. On trouve les inégalités les plus faibles au Danemark, en Slovénie, en Hongrie, en Suède, en Autriche et en

Finlande (23 à 26) et les inégalités les plus fortes au Portugal (41) et en Lettonie, Lituanie et Pologne (36).

LES CAUSES DE LA PAUVRETE ET DES INEGALITES

Certaines personnes s'imaginent que, dans une région aussi riche que l'UE, personne ne peut être pauvre ou que, si c'est le cas, des échecs ou des problèmes personnels sont à blâmer. Cependant, ceci ne reflète en rien la réalité. **Le niveau général, élevé et persistant de la pauvreté dans l'UE suggère que la pauvreté est avant tout la conséquence de l'organisation de la société et de l'allocation des ressources ;** que ces ressources soient financières ou d'autre nature, comme l'accès au logement, à la santé et aux services sociaux, à l'éducation et aux autres services économiques, sociaux et culturels. En effet, l'existence de niveaux très variés de pauvreté d'un Etat membre à l'autre montre clairement que les diverses manières d'aborder l'allocation des ressources et des opportunités portent des fruits très différents. **Les sociétés les moins inégalitaires d'Europe ont tendance à connaître des niveaux de pauvreté plus bas**. Ceci s'explique principalement par le fait que les gouvernements concernés choisissent de donner la priorité à la garantie d'un revenu minimum adéquat et à la sécurisation d'un bon accès aux services, via le système de protection sociale et la garantie de niveaux de salaire minimum. Souvent, ces gouvernements sont les plus efficaces au niveau de la redistribution de la richesse via la fiscalité et d'autres systèmes. Au bout du compte, cela signifie que les décisions relatives à l'éradication de la pauvreté sont des choix politiques opérés en fonction du type de société que l'on souhaite.

Principaux facteurs

Au niveau des personnes, certains facteurs essentiels semblent augmenter le risque de pauvreté, il s'agit :

- **Du chômage ou de l'occupation d'un emploi de faible qualité (par exemple un emploi mal rémunéré ou précaire),** qui limite l'accès à un revenu décent et coupe les personnes de leurs réseaux sociaux;
- **Des faibles niveaux d'éducation et de compétences** puisqu'ils limitent l'accès des personnes aux emplois décents qui leur permettraient de s'épanouir et puisqu'ils empêchent les personnes concernées de participer pleinement à la société;
- **De la taille et du type de famille** (par exemple, les familles nombreuses et les familles monoparentales) qui augmentent le risque de pauvreté lorsque les familles concernées sont confrontées à des frais plus élevés, à des petits revenus et à la difficulté de décrocher un emploi bien rémunéré;
- **Du genre** – les femmes sont généralement davantage menacées par la pauvreté que les hommes car elles sont moins susceptibles d'avoir un emploi rémunéré, qu'elles touchent généralement des plus petites pensions, qu'elles s'occupent davantage des responsabilités de prise en

charge et qu'elles ont souvent accès à des emplois moins bien rémunérés ;

- **Du handicap et de la mauvaise santé** puisque ces facteurs restreignent la possibilité d'accéder à l'emploi et augmentent les dépenses quotidiennes;
- **De l'appartenance à une minorité ethnique** (Roms) et **aux groupes d'immigrants/ de migrants sans papiers**, ces catégories souffrant davantage de discrimination et de racisme et ayant, par conséquent, une moindre chance d'accéder à l'emploi ; souvent ces groupes sont forcés de vivre dans des environnements physiques déplorables et accèdent difficilement aux services de base;
- **De la provenance d'une communauté éloignée ou fortement défavorisée** où l'accès aux services est médiocre.

Si tous ces facteurs créent des obstacles et des difficultés supplémentaires, ils doivent néanmoins être replacés dans le contexte structurel général, c'est-à-dire la manière dont un pays décide de distribuer la richesse et de traiter les inégalités.

PRINCIPALES SOURCES D'INFORMATION ET DE DONNEES

LE SILC européen: la principale source de données annuelles comparables à propos du niveau et des composantes de la pauvreté ainsi que des inégalités au sein de l'UE est « *Community Statistics on Income and Living Conditions* » *(Statistiques communautaires sur les revenus et les conditions de vie - EU-SILC).* Ce système a remplacé le « European Community Household Panel ». Les résultats sont disponibles sur le site web d'Eurostat http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=0,1136184,0_45572595&_dad=portal&_schema=PORTAL.

Eurostat *est le service officiel des données statistiques de l'UE* ; il apporte un complément d'information au SILC Européen en reprenant des données pertinentes concernant les problématiques de la pauvreté et des inégalités. La page d'accueil du site internet est disponible sur : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page?_pageid=1090,30070682,1090_33076576&_dad=portal&_schema=PORTAL.

De plus, Eurostat publie une série de publications importantes telles que le bulletin « *Statistics in Focus* », la *Situation sociale annuelle dans l'Union européenne,* ainsi que diverses publications sectorielles.

La DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances fournit des informations intéressantes à propos de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans le cadre du processus européen de l'inclusion sociale. Il convient de signaler tout particulièrement les Documents de travail de la Commission, élaborés sous forme de documents d'appui au Rapport Conjoint Annuel sur la Protection Sociale et l'Inclusion Sociale ;ces documents contiennent de précieuses analyses ainsi que des tableaux. Tous ces supports sont disponibles sur le site internet de la DG Inclusion Sociale : http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/joint_reports_fr.htm.

Sur ce même site, vous trouverez d'importants rapports de recherche concernant les différentes facettes de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans l'UE. Vous trouverez, entre autres, des études commandées par la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/studies_fr.htm) et des rapports préparés par les réseaux d'experts indépendants sur l'inclusion sociale chargés de conseiller la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/expert_reports_fr.htm).

Les réseaux européens: EAPN produit régulièrement des rapports, des notes d'information et des supports pédagogiques sur la pauvreté et l'exclusion sociale qui reflètent le travail effectué par les réseaux nationaux www.eapn.org.

Outre EAPN, d'autres réseaux européens d'organisations impliquées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale préparent d'importants rapports et notes d'information à propos de certains aspects de la pauvreté et de l'exclusion

sociale. Citons notamment ***AGE*** (Plateforme de Personnes Agées - www.age-platform.org); ***CARITAS EUROPA*** (réseau d'organisations catholiques de services sociaux, de développement et d'aide d'urgence - www.caritas-europa.org); ***EUROCHILD*** (réseaux d'organisations et de personnes oeuvrant dans et à travers l'Europe pour améliorer la qualité de vie des enfants et des jeunes - www.eurochild.org); La ***FEANTSA*** (Fédération Européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abris - www.feantsa.org); ***ATD QUART MONDE*** (Mouvement International ATD Quart Monde - www.atd-quartmonde.org). Vous trouverez d'autres réseaux européens dans la liste des membres EAPN ou sur le site internet Inclusion Sociale de la Commission Européenne http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/european_networks_fr.htm), ainsi que sur le site de la ***PLATEFORME SOCIALE*** (La Plateforme des ONG Sociales - http://www.socialplatform.org).

La Fondation Européenne: La Fondation Européenne pour l'Amélioration de Conditions de Vie et de Travail est une instance européenne chargée de réaliser des études sur les conditions sociales et professionnelles dans les pays européens. Parmi les études menées régulièrement, signalons l'Etude Européenne sur la Qualité de Vie, l'Etude Européenne sur les Conditions de Travail ainsi que l'Etude Européenne sur le Temps de Travail et sur un juste Equilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale. Vous trouverez des informations plus détaillées, ainsi que les conclusions de ces études, sur le site web www.eurofound.europa.eu/index.htm.

L'OCDE: l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique fournit des statistiques comparatives essentielles ainsi que des rapports sur la protection sociale et autres matières connexes. Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site : http://www.oecd.org/topicstatsportal/0,3398,fr_2825_497118_1_1_1_1_1,00.html

L'UNICEF: Le Centre de Recherche Innocenti de l'UNICEF à Florence publie d'importants rapports sur la pauvreté des enfants comme le récent rapport *Un aperçu du bien-être des enfants dans les pays riches*. Pour plus d'informations www.unicef.org/irc.

LE PNUD: Le Programme de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement publie chaque année *le Rapport sur le Développement Humain* qui contient un Indice du Développement Humain, celui-ci est un indice composite reprenant des indicateurs de qualité de vie ainsi que des indicateurs de niveau de vie. Pour plus d'informations http://hdr.undp.org/. Le bureau régional pour l'Europe du PNUD et les Etats Indépendants du Commonwealth fournissent également d'importantes statistiques ainsi que des rapports intéressants sur la pauvreté dans les régions concernées (http://europeandcis.undp.org/?menu=p_practice&FocusAreaId=1).

Les Indicateurs: vous trouverez de précieuses informations ainsi que le fruit des discussions sur les indicateurs de mesure de la pauvreté et de l'exclusion

sociale, sur le site internet du sous-groupe indicateurs du Comité Européen de la Protection Sociale :
http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/spc_indicators_subgroup_fr.htm.

D'autres informations détaillées ainsi que le résultat d'intéressantes discussions à propos des indicateurs et des statistiques ayant eu lieu dans le cadre du processus européen de l'inclusion sociale sont disponibles dans l'ouvrage The *EU and Social Inclusion: Facing the challenges* de E. Marlier et al (The Policy Press, 2007)

Cet explicatif est le fruit d'une excellente collaboration entre Hugh Frazer et le Groupe de Suivi Inclusion Sociale d'EAPN. EAPN remercie sincèrement Hugh Frazer pour son savoir, sa patience et son travail intensif.

Pour plus d'informations sur les activités d'EAPN, veuillez contacter Sian Jones au Secrétariat EAPN sian.jones@eapn.org et surfer sur le site internet d'EAPN: www.eapn.org.